



Conseil des ministres
sur la francophonie
canadienne | Ministers' Council
on the Canadian
Francophonie

Réunion fédérale-provinciale-territoriale

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate – Québec (Québec)

Québec, le 18 juin 2021

VIDÉOCONFÉRENCE DU CONSEIL DES MINISTRES SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

C'est sous le thème *Forts de notre francophonie* que les ministres responsables de la francophonie canadienne se sont réunis virtuellement pour réitérer leur engagement à collaborer et identifier les domaines prioritaires sur lesquels avancer d'ici 2023 afin de promouvoir et de protéger la francophonie canadienne.

Les ministres ont échangé sur la pandémie de COVID-19 et ses impacts sur la francophonie canadienne, ainsi que sur l'importance cruciale des communications en français en situation de crise. L'offre de services en français dans les secteurs de la santé mentale et des soins aux aînés et l'immigration francophone sont parmi leurs priorités. La pénurie en main-d'œuvre bilingue, la reconnaissance des compétences professionnelles et la mobilité interprovinciale sont aussi les préoccupations majeures sur lesquelles veulent se pencher les ministres au cours des deux prochaines années.

« *Le français est minoritaire au Canada et nous devons conjuguer nos efforts pour la protéger et la promouvoir. Mes collègues et moi-même sommes résolus à travailler ensemble et les discussions des deux derniers jours réaffirment l'importance de la collaboration intergouvernementale pour faire rayonner cette belle langue que nous partageons et permettre à tous ceux qui le souhaitent de pouvoir vivre en français* », déclare Sonia LeBel, ministre responsable de la Francophonie canadienne pour le gouvernement du Québec et coprésidente PT du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC).

« *La Francophonie rend les Canadiennes et les Canadiens plus forts au quotidien. C'est pourquoi le gouvernement avance avec détermination en direction de l'égalité réelle du français et de l'anglais, comme en témoigne le récent dépôt du projet de loi sur la modernisation de la Loi sur les Langues officielles. La protection et la promotion du français et l'appui aux communautés linguistiques minoritaires est au cœur de la réforme linguistique. La collaboration que nous tissons année après année au sein du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne nous permettra d'atteindre cet objectif ensemble* », ajoute l'honorable

Mélanie Joly, ministre du Développement économique et des Langues officielles pour le gouvernement du Canada et coprésidente du CMFC.

Le gouvernement de la Saskatchewan coprésidera la rencontre annuelle du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne en 2022.

Le Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC), créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. Le CMFC travaille pour une francophonie inclusive et dynamique qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne. Consultez le site Internet du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne à www.cmfc-mccf.ca.

-30-

Renseignements :

Florent Tanlet
Attaché de presse
Cabinet de la ministre responsable des
Relations canadiennes et de la Francophonie
canadienne
florent.tanlet@sct.gouv.qc.ca
418-265-1982

Sylvie Painchaud
Directrice générale
Conseil des ministres sur la francophonie
canadienne
sylvie.painchaud@cmfc-mccf.ca
819-212-6420

Catherine Mounier-Desrochers
Attachée de presse
Cabinet de la ministre du Développement
économique et des Langues officielles
catherine.mounier-desrochers@canada.ca
613-295-3617

Relations avec les médias
Patrimoine canadien
819-994-9101
1-866-569-6155
pch.media-media.pch@canada.ca